

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le vingt-six mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERLAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

n° 20240326_D_017

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
annexe Alimentation
en Eau Potable Régie
: Compte Financier
Unique 2023

Le Conseil Communautaire,
Réuni sous la présidence de Monsieur BOMPUIS,
Délibérant sur le Compte Financier Unique (document budgétaire et
comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public) de l'exercice 2023
dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),
Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et
les Décisions Modificatives,
Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,
à l'unanimité,

* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique,
lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	- 545 965,83 €
Recettes de l'exercice :	662 672,55 €
Résultat de l'exercice :	116 706,72 €
Excédent antérieur :	250 727,08 €
Excédent global :	367 433,80 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	= 58 762,28 €
Recettes de l'exercice :	140 371,78 €
Résultat de l'exercice :	81 609,50 €
Excédent antérieur :	127 824,07 €
Excédent global :	209 433,57 €

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_017-DE
Reçu le 04/04/2024

* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses :	8 337,95 €
+ RAR Recettes :	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

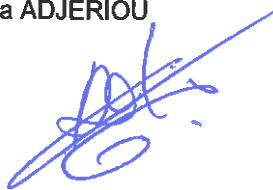
Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Le Vice-Président,

Nadia ADJERIOU



Yves BOMPUIS



AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_017-DE
Reçu le 04/04/2024